Les deux guerres du Luxembourg

Egide Thein

Dans la tête de trop de nos leaders, c'est encore la première guerre autour de la place financière de Luxembourg qui fait rage. On dirait qu'ils ne se rendent pas compte qu'elle est perdue depuis le 2 avril 2009, date du G20 à Londres. Le Luxembourg a subi les assauts de l'Allemagne, de la France et de l'Amérique. « Roude Léif, huel se! » clament tous les comptoirs des bistros, en parfaite résonance avec leurs chefs politiques. Cela fleure bon la poudre noire, depuis le Buffet de la Gare jusque chez Koeppe Jemp. Le politiquement correct « dei Däitsch » a fait place de nouveau au plus savoureux « d'Preisen », affublé d'un joli adjectif.

La guerre est l'échec de la diplomatie, ou plutôt sa continuation par d'autres moyens. La guerre (ici de mots) éclate généralement par l'attaque délibérée d'un agresseur, qui veut atteindre certains objectifs, contre un défenseur qui veut l'en empêcher. Aveuglés par des gesticulations dignes d'un kabuki, et grisés par les doux frissons procurés par les salves d'insultes proférées, nos vaillants combattants semblent ignorer la possibilité de l'existence d'un autre objectif final, cause d'une deuxième guerre de la place.

Avec la mort du secret bancaire vient la mort du paradis fiscal. Inutile de nier qu'il a existé, car aujourd'hui il n'existe plus. La guerre du Luxembourg est terminée avec la reddition de ce pilier de la place financière.

Une guerre peut en cacher une autre

L'objectif de nos (anciens) amis était de mettre fin au paradis fiscal luxembourgeois. Ils haïssent l'idée de voir s'évaporer des milliards d'euros et de dollars en impôts dans les paradis fiscaux. Le problème est qu'on finira par s'apercevoir du côté luxembourgeois que ce n'était qu'un objectif intermédiaire qui en masque un autre.

L'objectif final sera de drainer la place financière de sa substance pour se l'accaparer : fonds d'investissement, assurances, 'private banking'. Certains entrevoient cette ultime issue, et il est vrai qu'elle est probablement fondée dans la jalousie que génère le succès de la place.

L'objectif du Luxembourg devrait donc être logiquement de les empêcher de démanteler ce centre financier si vital pour le pays et la Grande Région et de les empêcher de récupérer ces activités pour leur propre compte à Francfort, Paris, New York et Londres. Les Etats sont égocentriques. Il ne faut jamais leur attribuer des intentions, mais il faut évaluer leurs possibilités. Il serait donc urgent de concentrer les efforts de défense luxembourgeois sur la sauvegarde de la substance de la place. Malheureusement ce n'est pas le cas : le Luxembourg tient une ligne Maginot dérisoire autour du secret bancaire et du paradis fiscal dont il n'admet d'ailleurs pas qu'il existe. Le Luxembourg, émotionnel, attisé par les courants d'air préélectoraux, réagit comme le taureau devant lequel le toréador agite une cape rouge, sans voir la puntilla dans l'autre main. La défense du secret bancaire est aussi futile que l'attaque d'un chiffon rouge par le taureau : le secret bancaire n'existe plus. C'est en effet une drôle de guerre, en fait, ce sont deux guerres parallèles, l'une perdue, l'autre se pointant à l'horizon. On dirait que nos guerriers ne sont au courant ni au sujet de la fin de la première ni au sujet de la menace d'une seconde.

Une auto-défaite prédictible

La défaite dans la première guerre suit un cheminement en quatre étapes dont trois au moins sont attribuables à des actions volontaires ou du moins à des acquiescements sinon des accords luxembourgeois:

Dans les années 1990, le Luxembourg, en bon élève européen, a fait une ouverture audacieuse, qualifiée par certains d'absolument géniale. Il s'agissait de renoncer au secret bancaire sous condition que toutes les juridictions, et notamment la Suisse, en feraient de même. Bien sûr tout le monde savait

L'auteur est fondateur et président de Truth Technologies, Inc., une entreprise offrant des services antiblanchiment et anti-fraude à l'industrie financière et basée à Vienna (Virginie). Il a été entre autres représentant de la BCEE pour les Amériques, consul général du Grand-Duché à New York et directeur du 'Luxembourg Board of Economic Development'.

que cela ne se passerait jamais. Tel était l'entendement du moins. Incroyablement, l'abandon de la position forte donnée par le pouvoir de veto, a été fait sans obtenir de contrepartie de la part des partenaires européens. L'on pourrait s'imaginer que c'était le moment idéal pour revendiquer le siège de la Banque centrale européenne, par exemple, ce qui aurait consolidé le secteur financier à jamais.

2. En 2001 intervient la deuxième brèche. Les Etats-Unis ont pratiqué une politique du bras long en introduisant le 'Qualified Intermediar', obligeant les banques luxembourgeoises à renseigner les autorités américaines sur les comptes de résidents américains qu'elles maintenaient. Côté luxembourgeois, c'était en fait une violation tolérée du secret bancaire. Ce fut l'œuvre géniale et diabolique de Larry Summers, chef du Trésor de Bill Clinton, qui est maintenant le conseiller économique de Barack Obama. Si cela n'est pas un avertissement…

3. La Directive européenne sur l'épargne de 2005 annulait un des buts principaux du secret bancaire, celui d'allécher les fugitifs de la fiscalité. Honnêtement, c'est vrai qu'il constituait une invitation à l'évasion fiscale. Le nier ne fait que provoquer le cynisme de nos anciens amis. Jaimini Bhagwati, ambassadeur de l'Inde auprès de l'UE, la Belgique et le Luxembourg a écrit dans l'*Indian Business Standard,* librement traduit :

« La phrase 'hypocrisie sur stéroïdes' a été utilisée récemment dans les nouvelles pour décrire les remèdes à la crise du secteur financier, qui de façon extravagante favorisent les actionnaires et créanciers aux dépens du contribuable. Pour résumer, la même expression pourrait être utilisée pour décrire les fondements trompeurs sur lesquels le maintien des lois sur le secret bancaire est assis, alors que l'un de ses objectifs est d'attirer des fonds illicites.[1] »

4. Finalement, c'est l'effort récent de l'OCDE et du G20 de Londres en avril 2009, qui nous a certes valu des moments de trahison et de faux jeux, mais qui a essentiellement porté le coup fatal au secret bancaire. Celui-ci est bien mort et l'on s'obstine à défendre un cadavre.

Le lecteur averti complétera cette liste en y insérant les causes telles qu'erreurs de calcul, ambitions personnelles, mésalliances, rêveries, zélotisme européen et confiance aveugle dans les intentions d'autrui.

La paix a-t-elle éclaté ?

Avec la mort du secret bancaire vient la mort du paradis fiscal. Inutile de nier qu'il a existé, car aujourd'hui il n'existe plus. La guerre du Luxembourg est terminée avec la reddition de ce pilier de la place financière. Il est dès lors très primaire de

La première guerre du Luxembourg a été menée sur fond de la loi du plus fort. La deuxième le sera sur fond d'honnêteté et d'intégrité.

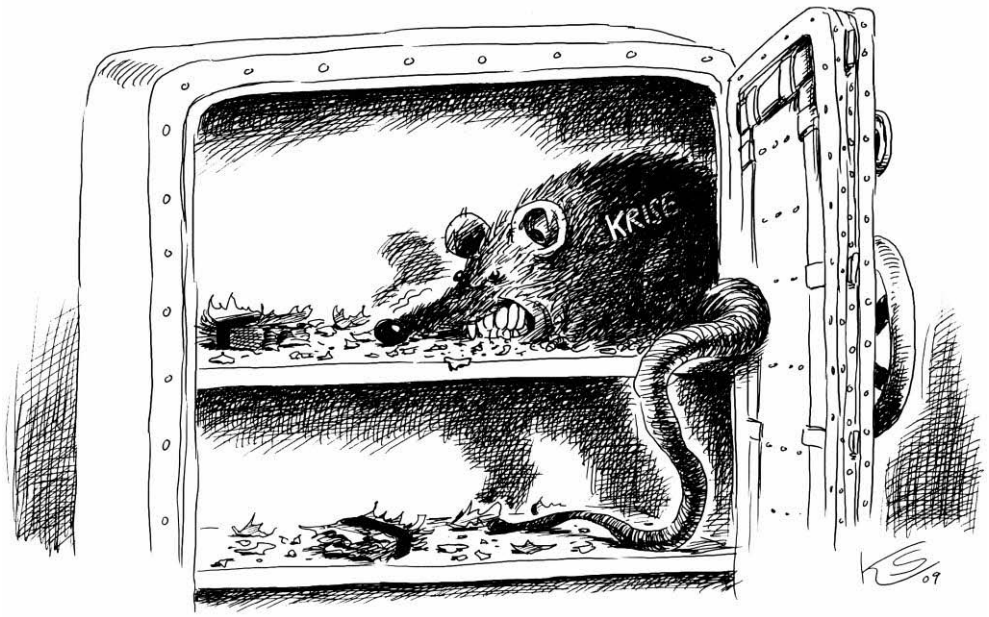

réagir au quart de tour aux provocations teutoniques et autres chiffons rouges. C'est une réaction bien humaine pour les vainqueurs que de se moquer des vaincus et de les tourner en dérision.

Préparer la nouvelle guerre sans préparer la dernière

La revanche est un plat qui se mange froid. Elle n'est en tout cas pas cette première guerre asymétrique que certains semblent vouloir mener encore. Sa séquence était totalement à l'envers : reddition du secret bancaire d'abord puis, battu, engager des batailles dont la défaite est déjà acquise pour finalement se raviser et admettre qu'on manquait de moyens pour conduire la bataille dont on savait qu'elle était déjà perdue. La débâcle.

On dirait que ces moyens pour se défendre correctement arrivent finalement, mais trop tard, sous la forme d'une initiative qui est *The Luxembourg Institute for Global Financial Integrity.* Cette arrivée bien tardive vient peut-être à point cependant, comme il y aura une suite : la deuxième guerre avec sa bataille pour la substance.

The Luxembourg Institute for Global Financial Integrity pourrait constituer un élément de défense. Malheureusement, tout indique que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la première guerre et ne vise pas le renouveau mais la continuité. La première guerre du Luxembourg a été menée sur fond de la loi du plus fort. La deuxième le sera sur fond d'honnêteté et d'intégrité. L'idée du *Luxembourg Institute for Global Financial Integrity* à l'origine est sans doute très bonne. Elle suggère que le Luxembourg est prêt à prendre un virage. Hélas, à y regarder de plus prés, cette nouvelle arme est hautement suspecte et caricaturale. « Hypocrisy on steroids » dirait l'ambassadeur Bhagwati, car avec cette force spéciale 'on prend les mêmes et on recommence'. Les fondateurs ne sont que des 'insiders' et lobbyistes. Qui plus est, par ses critères d'admission, notamment ses cotisations, elle élimine tous les indésirables et les voix dissonantes telles que les ONG, pourtant indispensables pour sonder toutes les sensibilités.

L'on pourrait entrevoir un tel institut comme produisant une ligne de démarcation claire, neutre, autoritaire dans les domaines de gouvernance que le Luxembourg, ancien bon élève de l'Europe, s'empresserait d'adopter, briguant le titre de meilleur élève parmi les anciens paradis fiscaux. Car la seconde bataille pour la place financière à venir se livrera autour de la propreté : plus blanc que blanc.

La victoire s'articulera nécessairement autour de la bonne gouvernance de la place, sa compétence et son sérieux, un professionnalisme impeccable, une réglementation et une surveillance exemplaires, les moyens juridiques et d'investigation suffisants et en rapport avec l'envergure de la place, une volonté déterminée de combattre le crime financier et de rendre justice dans des délais raisonnables, des sanctions crédibles et publiées, bref la transparence qui fait défaut actuellement.

« Ne laissez jamais filer une bonne crise vers le dépotoir », a dit Rahm Emanuel, le Chief of Staff du président américain Obama. L'interprétation appliquée ici devrait être de tirer les leçons de la première guerre qui vient de se terminer pour mieux préparer la seconde qui nous sera imposée. Je crains cependant, que pour beaucoup, la crise ne soit qu'une opportunité électorale. Les points faciles à marquer en vue des élections l'orgueil allemand, le Delaware[2], la perfide Albion et tout ce qui piaffe du côté de Paris. ◆

Retrouvez d'autres commentaires de l'auteur sur le blog : http://egidethein.blogspot.com

[1] *http://leconomistamascherato.blogspot.com/2009/05/banking-secrecy-laws-attract-illicit.html*

[2] *Les attaques sur le Delaware sont dérisoires, dans la mesure où elles attisent le feu inutilement et sont en partie infondées : le Delaware permet toute investigation, l'OCDE le défend comme partie d'une entité politique plus large, et surtout, le Sénateur Levin, co-sponsor avec Barack Obama de 'S 506 Stop Tax Haven Abuse Act', est aussi sponsor de 'S 569 Incorporation Transparency and Law Enforcement Assistance Act' qui adresse les faiblesses inhérentes aux juridictions comme le Delaware.*

Massenflucht und Aufstand der Bevölkerungen 1989

Rundtischgespräch im Rahmen der Veranstaltungsreihe Der Fall der Berliner Mauer: 20 Jahre danach

11. Juni 2009 um 17 Uhr

Teilnehmer:
Hans-Dietrich Genscher, Bundesaußenminister a.D., Deutschland
Jiri Dienstbier, Außenminister a.D., Tschechoslovakei
László Kovács, Außenminister a.D., Ungarn
Moderation: *Colette Flesch,* Außenministerin a.D., Luxemburg

Die Ereignisse des Sommers 1989 und ihre Folgen werden erörtert: Wie kam es zur Öffnung des Eisernen Vorhangs? Kann uns das Ende des Ost-West-Konfliktes zeigen, wie die heutigen globalen Herausforderungen zu meistern sind?

Eintritt frei. Voranmeldung erforderlich: info@ipw.lu oder 4904431

Ort der Veranstaltung:
Philharmonie, 1, place de l'Europe, L-1499 Luxemburg

Organisation: Institut Pierre Werner in Zusammenarbeit mit der Philharmonie